

# Les rus de Vaudessart et de la Fosse aux Coqs

---



## Table des matières

Objet .....	2
Cartographie des 2 rus .....	3
1ere étape : Le ru de la Fosse aux Coqs en amont de Maisoncelles .....	6
2 <sup>ème</sup> étape : La traversée de Maisoncelles .....	10
3 <sup>ème</sup> étape : De Maisoncelles à Montaudier.....	13
5 <sup>ème</sup> étape : De Montaudier au Choisel.....	20
6 <sup>ème</sup> étape : Le Vaudessart jusqu'à la station d'épuration de Sancy.....	22
7 <sup>ème</sup> étape : Le Vaudessart de Sancy à la D21 .....	26
8 <sup>ème</sup> étape : De Chateauforn au Grand-Morin .....	32

## Objet

Après le Mesnil, je vous propose de suivre en photos le ru de Vaudessart et le ru de la Fosse aux Coqs.

Ce reportage permet de mieux connaître ces rus, notamment sur la végétation et la morphologie.

Le ru de la Fosse aux Coqs est un affluent du ru de Vaudessart, à moins que ce ne soit l'inverse, les avis divergents sur le sujet.

Selon wikipedia le ru de la Fosse aux Coqs a 9,6km de long et a pour affluent le ru de Vaudessart.

Dans l'étude de A. Bazin sur le Grand-Morin (1908), le ru de Vaudessart est long de 5,480 km et le ru de la Fosse aux Coqs de 5,213km mais est complété par le ru de l'étang de la Borde de 3,860 km.

Par souci de simplification, nous emprunterons l'option prise dans l'étude Cédrat et qui désigne le Vaudessart comme l'affluent du Grand-Morin et le ru de la fosse au Coqs comme l'affluent de l'affluent même s'il s'avère être plus long.

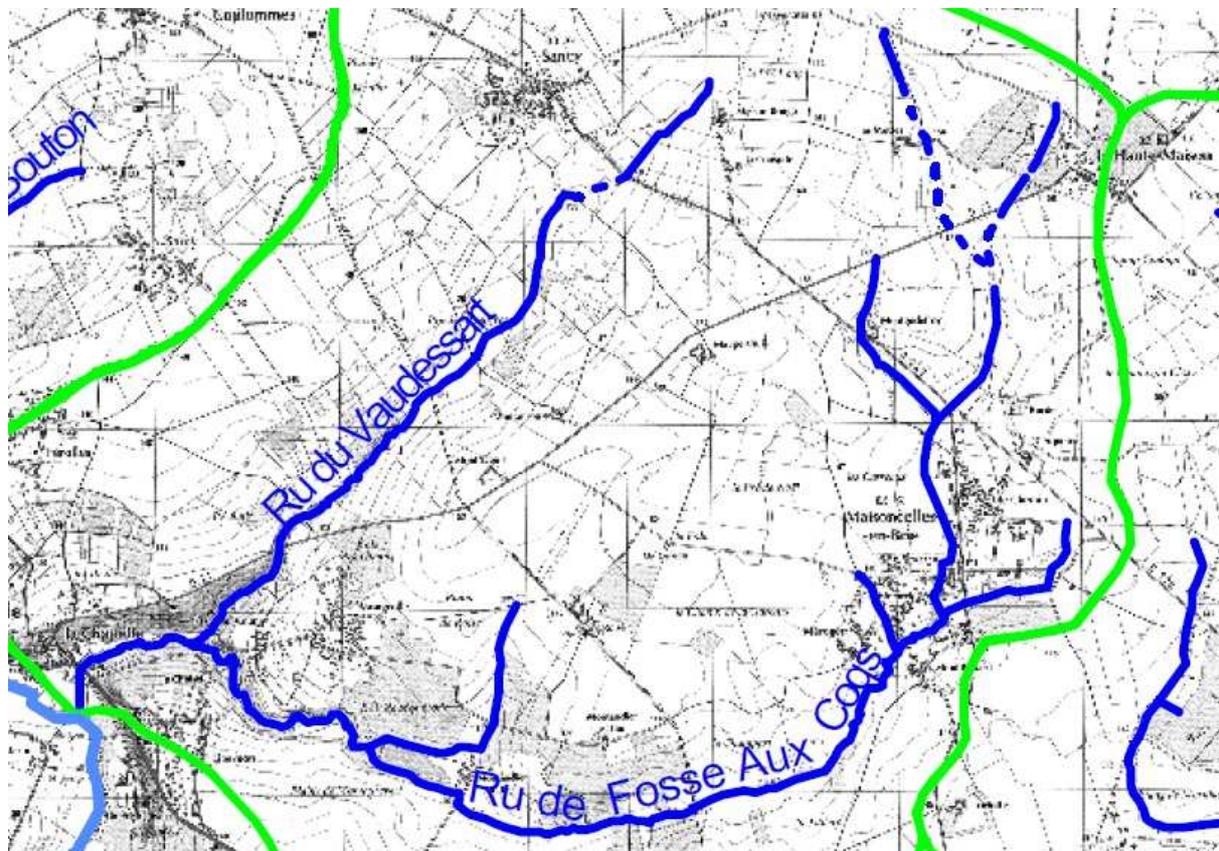
Le ru de Vaudessart se jette donc dans le Grand-Morin à Crécy-la-Chapelle, près de la collégiale.

Il alimente donc ce dernier et participe aux crues.

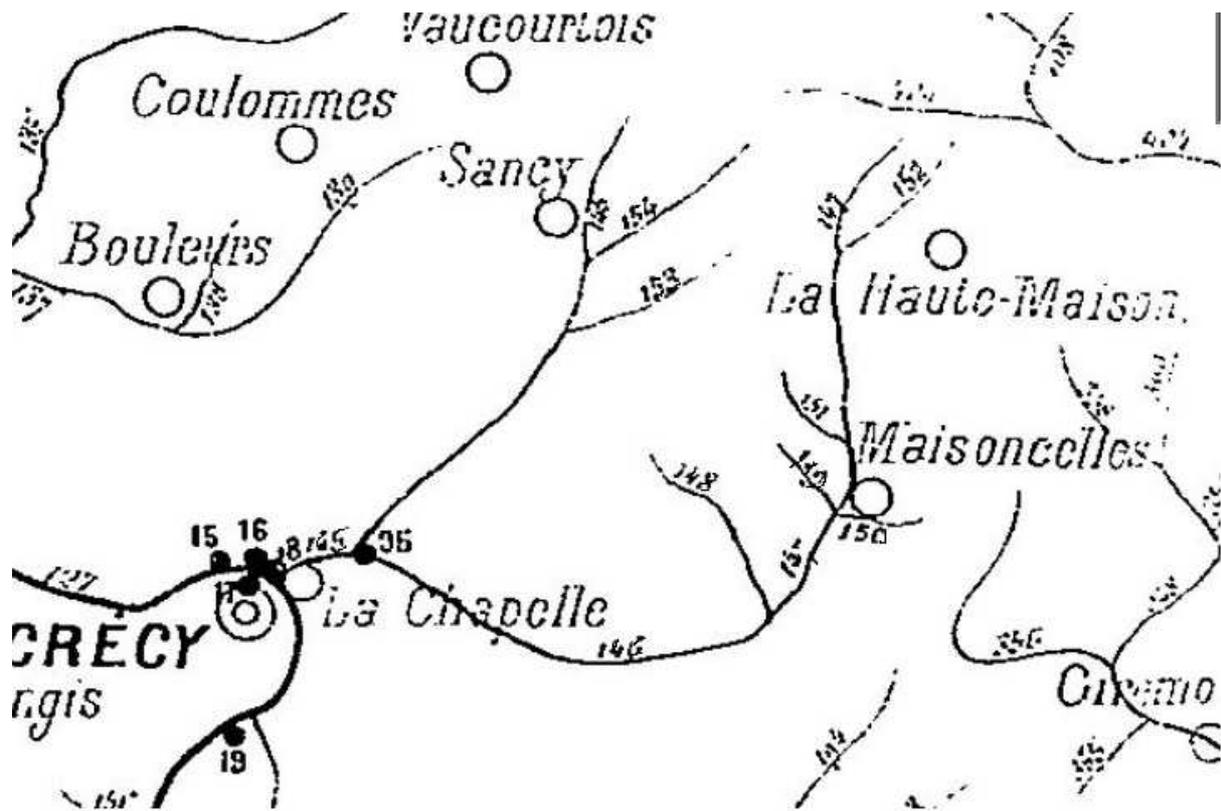
Le Syndicat du Grand-Morin s'intéresse également à son entretien.

Les photos du ru de Vaudessart datent des 22 décembre, 7 février et 2 mars ; celles du ru de la Fosse aux Coqs datent des 10 et 13 décembre, 17 janvier et 3 février.

Cartographie des 2 rus

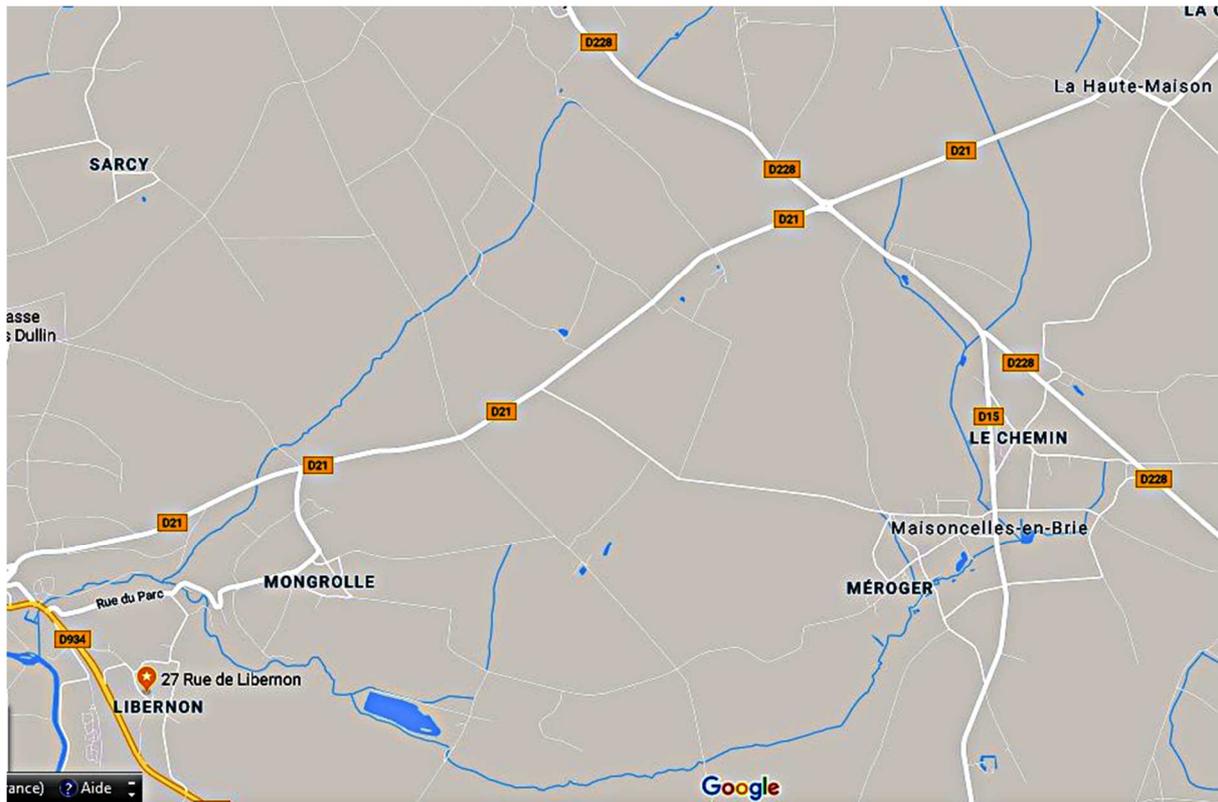


Le tracé des rus (source étude Cédrat 2004)

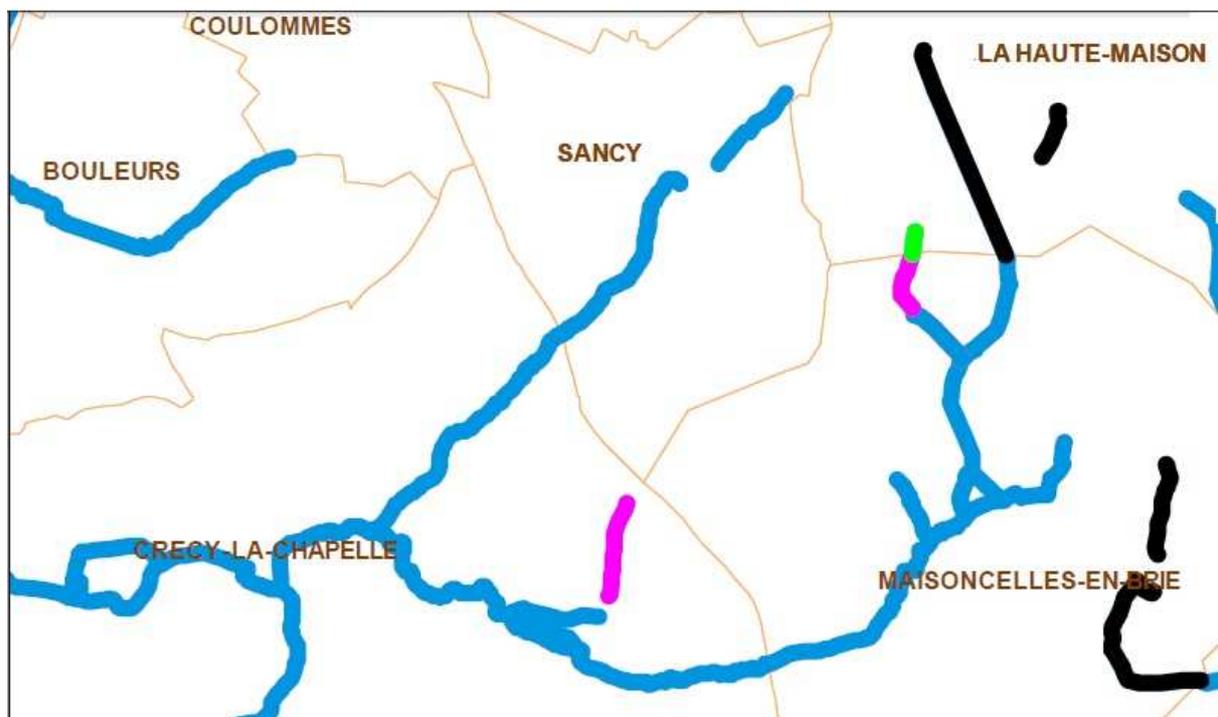


145	Ru de Vaudessart . . . . .	5.480	Sancy et la Chapelle-sur-Crécy.
146	Ru de la Fosse au Coq. . . . .	5.213,90	La Haute-Maison et la Chapelle.
147	Ru de l'Étang de la Borde. . . . .	3.864,80	Maisoncelles, La Haute-Maison.
148	Ru du Cui de Brie. . . . .	952	—
149	Ru du Pré de Noël . . . . .	4.075	—
150	Ru du Château . . . . .	4.051	—
151	Ru de Montgodfroy . . . . .	4.380	—
152	Ru du Château . . . . .	692	La Haute-Maison.
153	Ru de la Grelottière. . . . .	749	Sancy.
154	Ru de la Maison-Rouge. . . . .	807	—

Le Vaudessart et ses affluents selon l'étude de A. Bazin de 1908



Les 2 rus sur Google map (2018)



Les 2 rus sur la nouvelle carte des cours d'eau de Seine-et-marne proposée par la préfecture.

**Légende** : en bleu : cours d'eau, en noir : tronçon n'étant plus considéré comme un cours d'eau.

On voit que le ru de la Fosse aux Coqs est déclassé pour sa partie située à La Haute-Maison.

## 1ere étape : Le ru de la Fosse aux Coqs en amont de Maisoncelles



Le plan d'intendance de la Haute-Maison (XIXème siècle). On notera la présence de nombreux étangs, en particulier à l'emplacement du ru. De nos jours ce sont des terres labourées drainées qui remplacent prairies et étangs. Ainsi, si en théorie, le ru de la Fosse aux Coqs prend sa source à la Haute-Maison, au nord-ouest du village, il y a longtemps que dans ce secteur le ru n'est plus à l'air libre mais intégré au réseau de drainage.

La résurgence du ru se situe à la limite de la commune de Maisoncelles.



A cet endroit un petit bois, et jusqu'au début du ru, un fossé a été creusé pour contenir les eaux issues du drainage.



Le petit bois adjacent au fossé est en parti inondé également.

Par la suite le ru débute vraiment avec sa végétation. Par contre, en ce mois de décembre il était quasiment à sec



Une végétation aquatique fournie malgré le peu d'eau mais uniquement dans le lit du ruisseau. Le ru présente ici une très faible pente.

Après le passage sous la RD228, le ru est rejoint par un petit affluent, le ru de Montgodefroy.



Limite nord du ru, qui au-delà est busé. Il recueille les eaux de drainage des champs environnants

2<sup>ème</sup> étape : La traversée de Maisoncelles





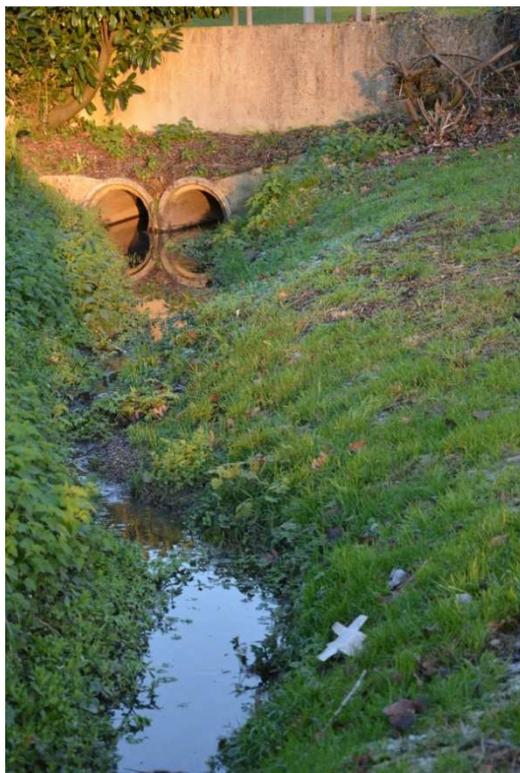
Sur la partie nord du village, le ru suit les jardins d'une zone résidentielle.

Sur la rive ouest, ce sont des champs. Le ru est caché derrière une haie sauvage de plusieurs mètres, l'accès au cours d'eau est impossible.



Dans la traversée du cœur du village, le ru serpente entre les murs, parfois canalisé, parfois en souterrain.

Un affluent le rejoint dans le village (le ru du château). Auparavant, cet affluent traverse un bassin situé côté est par rapport au village. Son débit reste modeste.



Après la jonction avec le ru du château, le ru file vers le sud-ouest où il recueille les eaux de la station d'épuration.

3<sup>ème</sup> étape : De Maisoncelles à Montaudier



Des eaux pas très propres en sortie de la station d'épuration. Dans ce secteur, le ru traverse les champs. Peu de végétation autour avec un entretien très partiel.



Des arbres ont poussé au milieu du ru, ici il n'y pas eu beaucoup d'entretien. A gauche un tuyau venant du réseau de drainage.



Un entretien par endroits qui a parfois laissé des branchages dans le ru.



Ici le ru croise le chemin Paré. Ce bas de vallon avait été identifié par l'étude Cédrat comme un lieu éligible à un bassin de rétention.

Ensuite, le ru pénètre dans le bois. La pente s'accélère un peu. Des arbres tombés dans le ru créent quelques embâcles.





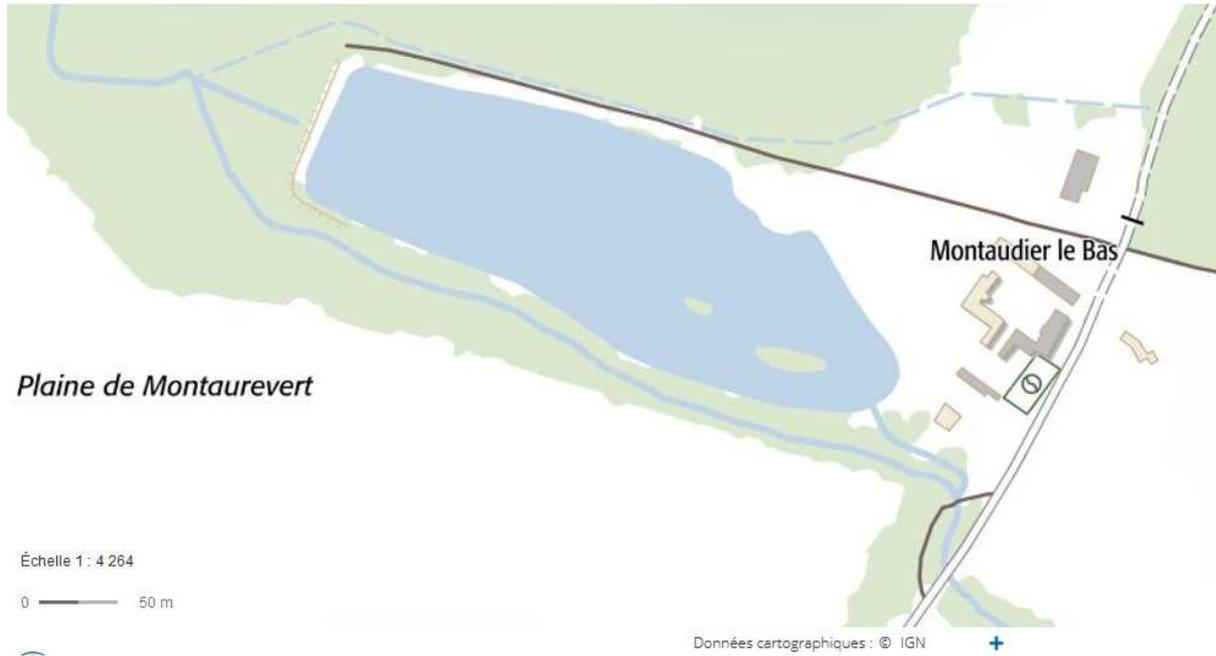
On passe près d'un lavoir à l'abandon.



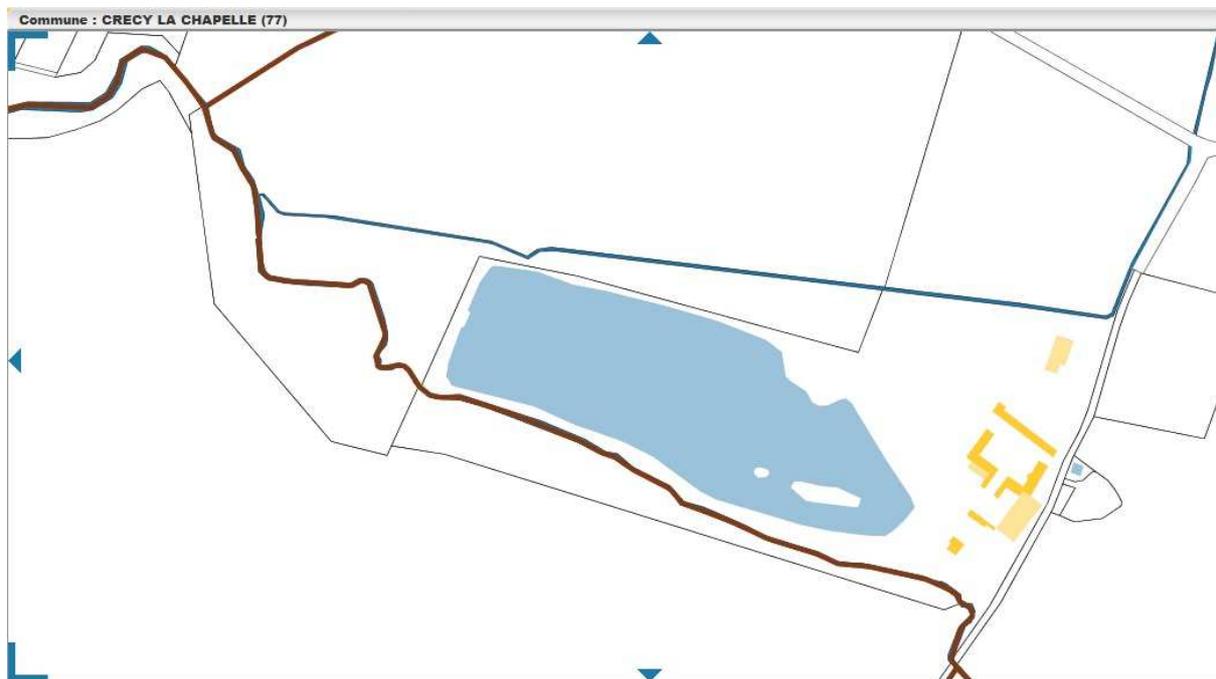
On arrive alors à la ferme de Montaudier-le-Bas. Ici des traces d'un véritable entretien des berges.



4<sup>ème</sup> étape : L'étang de Montaudier



La vision Géoportail



La vision du cadastre

Ce site est remarquable par l'étang qui longe le ru. Un étang de 4,5 ha, qui selon le plan semble relié au ru. Le site étant fermé il est difficile de voir de près ce qu'il en est. Néanmoins, on voit bien qu'en amont le ru est beaucoup plus haut que l'étang et qu'il peut l'alimenter facilement.



Le ru en amont de l'étang



Un site bien protégé



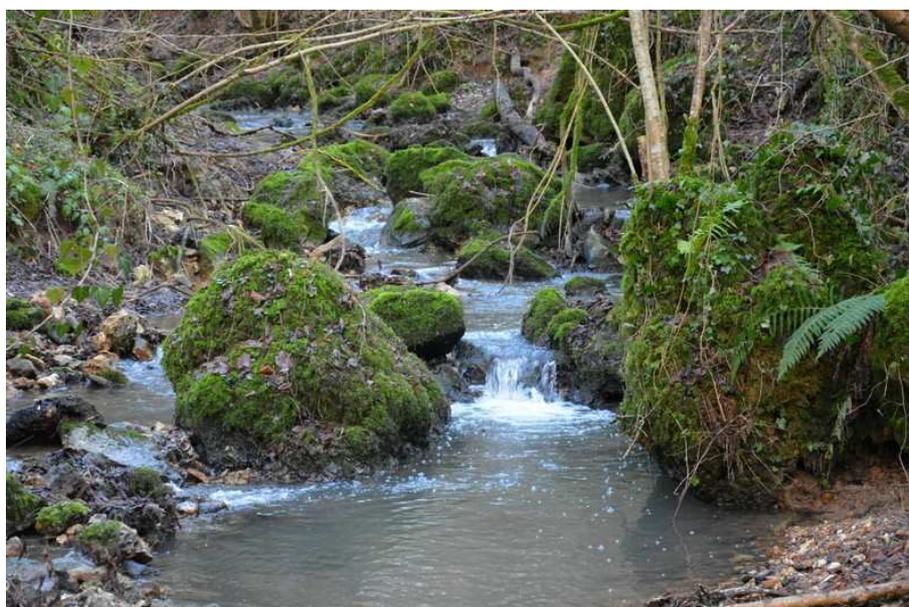
Le ru à l'entrée de la propriété, l'étang est tout à gauche derrière le ru.



L'étang est à peine visible depuis l'extérieur. En ce 3 février, malgré la crue en cours, l'étang n'est pas plein. Le ru est au premier plan en contre-bas.

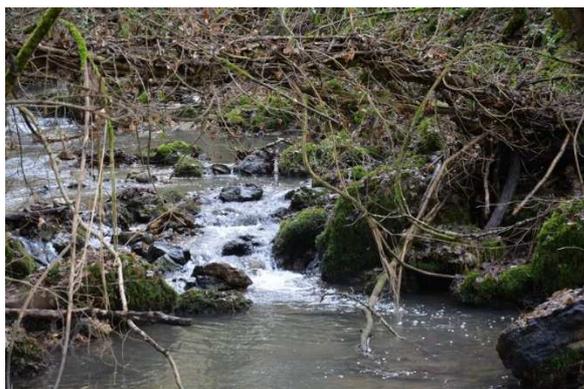
## 5<sup>ème</sup> étape : De Montaudier au Choisel

Nous retrouvons le ru de l'autre côté de la propriété en aval de l'étang.



La pente s'accélère avec des rapides dignes d'un ruisseau de montagne.

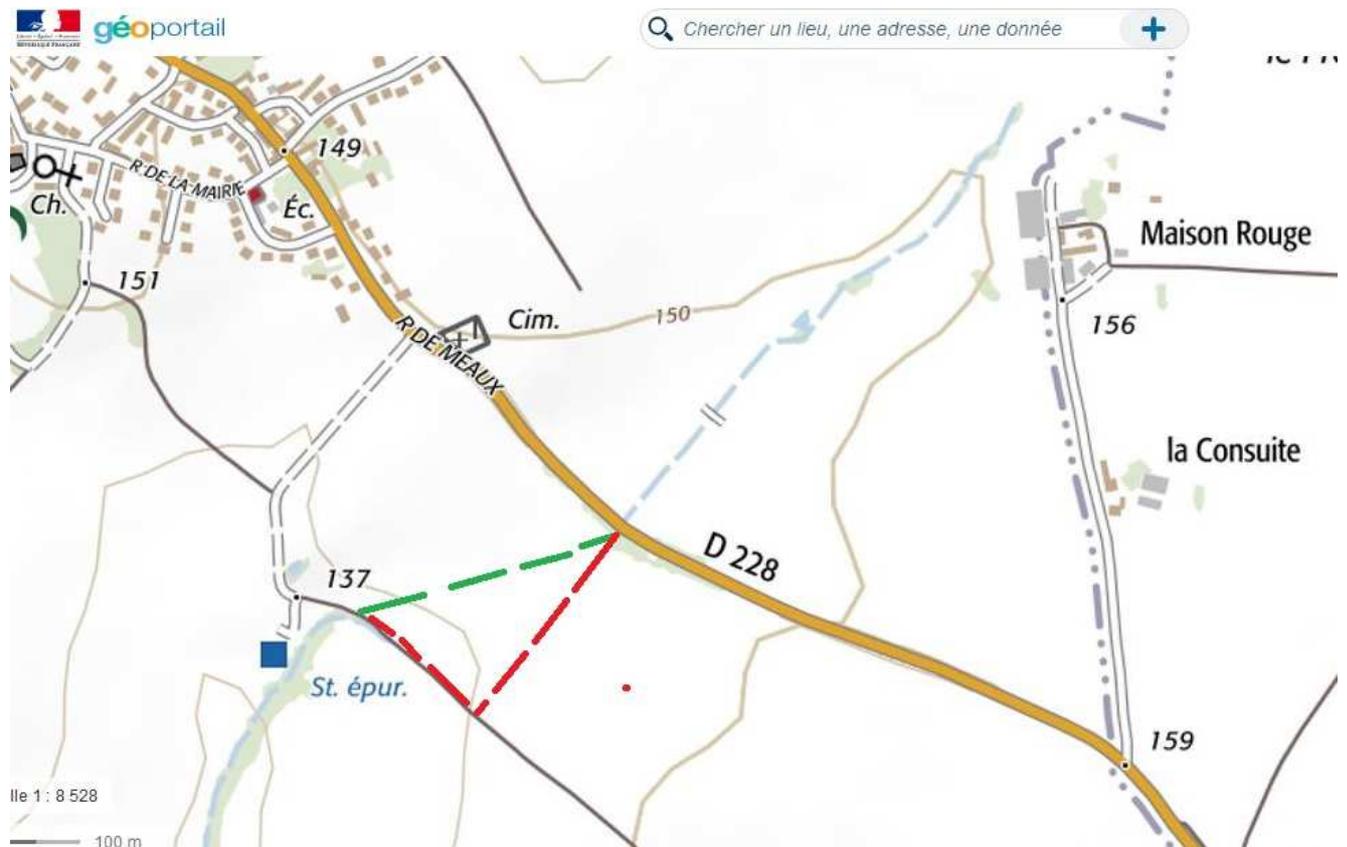
Le ru est ici encaissé de plus de 20m dans un vallon difficilement accessible.



Le voyage se termine au hameau du Choisel. Ensuite le ru rejoindra le Vaudessart dans le parc de Chateaufort.

## 6<sup>ème</sup> étape : Le Vaudessart jusqu'à la station d'épuration de Sancy

Maintenant reprenons la visite à partir de la source du Vaudessart à Sancy-les-Meaux.



En vert le tracé en buses (durant les 30 dernières années et qui est aujourd'hui effondré)

En rouge le tracé depuis 2015 contournant le champ. Aucun de ces 2 tracés n'est sur les cartes officielles.

Le ru de Vaudessart prend sa source près de la ferme de Maison Rouge. Sur les anciens plans, le tronçon jusqu'à la départementale correspond au ru de Maison Rouge, le tracé du Vaudessart étant plus au nord près de Sancy (voir carte de Bazin dans l'introduction).



A côté de la ferme



Un pont fait office de limiteur de débit, aidé par les embâcles ...



Avant de franchir la départementale un petit seuil en béton a été aménagé.

De l'autre côté de la route, voici le nouveau tracé réalisé il y a 4 ans et comportant des aménagements réalisés par le Syndicat du Grand-Morin pour limiter le débit.





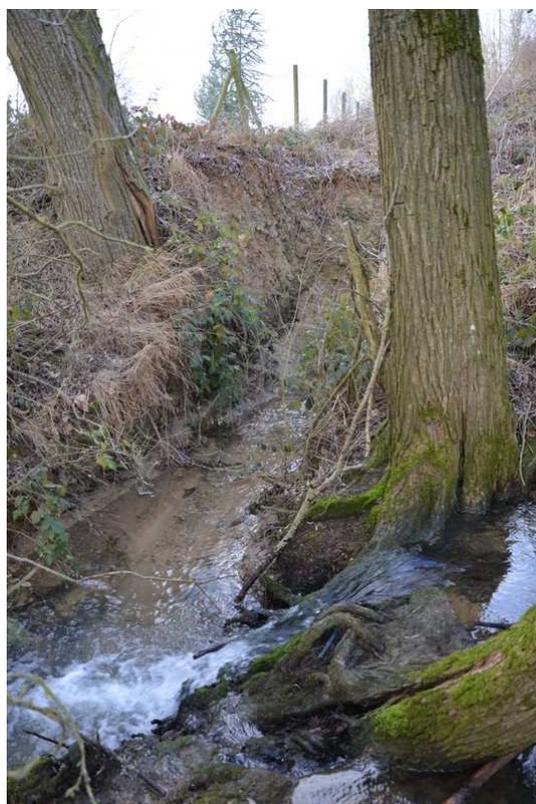
Un des 3 aménagements réalisés sur ce tronçon



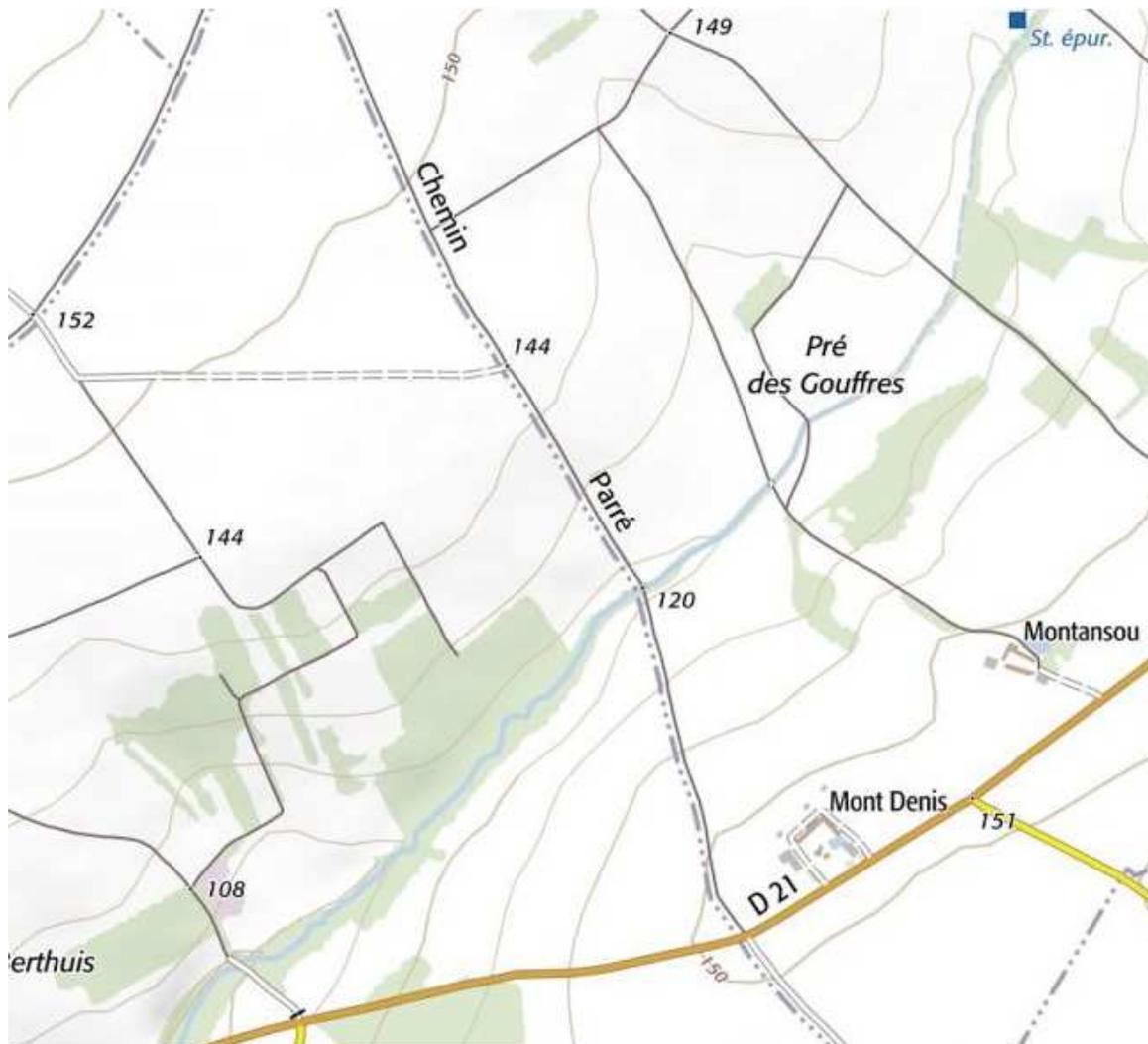
Partie sud du contournement du champ



Sur l'ensemble de ce tronçon, il n'y pas vraiment de souci d'entretien.



L'arrivée de la station d'épuration

7<sup>ème</sup> étape : Le Vaudessart de Sancy à la D21

Après la station d'épuration de Sancy, le ru descend en pente douce vers le chemin Parré. Dans sa première partie il longe un bois.

Tout le long il recueille les eaux de drainage.





Les branchages des arbres tombent parfois dans le ru. On retrouve aussi des obstacles pas très naturels (palettes). La végétation est dense autour d'un ru très encaissé.



En bas de ce secteur le ru est au niveau du bois, occasionnant quelques débordements. Autrefois le ru de la Grelottière rejoignait le Vaudessart par ici.



Dans la section suivante (lieu-dit « Pré des gouffres ») la végétation se raréfie un peu pour redevenir à nouveau dense près du chemin Parré.



Vue du ru depuis le chemin Parré



En aval, le ru traverse un bois



La pente s'accélère un peu



Un lieu plutôt bucolique dans un petit bois bien tranquille.

Un peu plus au niveau du chemin qui va de Montgrolle à Férolles, le secteur du ru est un véritable dépotoir. A noter juste à gauche du chemin une retenue avec une petite vanne toujours fermée.



On voit les traces de la crue récente lorsque la retenue s'est remplie.



Le passage sous la route est en partie bouché

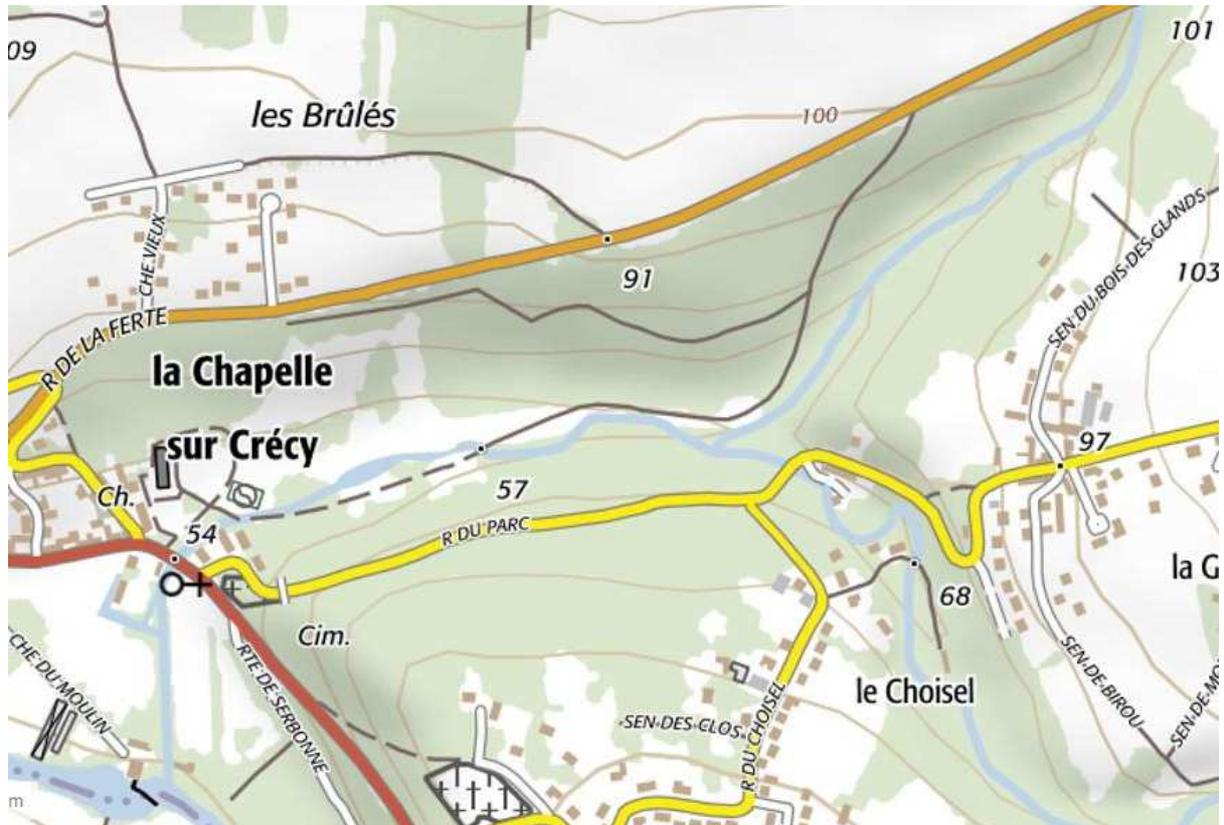


On trouve de drôles de canards dans ce secteur.



Le passage sous la D21. L'eau coule sur une tôle rouillée qui se disloque par endroits.

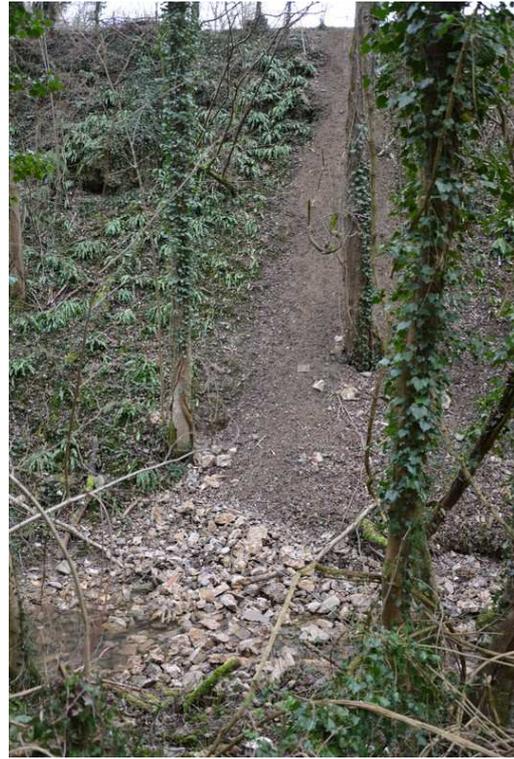
8<sup>ème</sup> étape : De Chateauform au Grand-Morin



Nous retrouvons le ru de l'autre côté. Un secteur en contre-bas de la D21 et qui sert de décharge sauvage à tous les passants indécents.



Une balle de foin est tombée dans le ravin



Un amonçlement de gravats qui n'est pas venu là par hasard



Le ru présente une pente assez forte dans ce secteur boisé



Des arbres parfois tombés dans le ru. Un secteur encaissé difficile à nettoyer.



Des ruissellements rejoignent le ru, une zone très humide par endroits





En fait l'eau vient de la départementale qu'elle a traversé en provenance des drainages des champs de Férolles.

Le ru traverse le parc du château Château'Form et aboutit à l'ancienne mairie-école de La Chapelle.

Il traverse la D933 et passe devant la collégiale desservant un lavoir rénové.



A partir de la collégiale le ru est canalisé sur 500 m jusqu'à la confluence avec le grand-Morin.



Pour finir, la confluence du ru de Vaudessart et du Grand-Morin juste en aval du moulin de La Chapelle.

*Cartes : Google map, geoportail*

*photos : JM Sagnes*

*Documentation :*

- *Etude Cédrat - 2004*
- *Etude sur Le Grand Morin par A Bazin – 1908*
- *Wikipedia*

*Merci à Alain Buirette pour m'avoir accompagné sur le terrain lors de notre découverte du ru du Vaudessart*